



Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

S/20059
25 juillet 1988
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATEE DU 25 JUILLET 1988, ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL
PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DE LA REPUBLIQUE ISLAMIQUE D'IRAN
AUPRES DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous informer qu'à 14 h 4, le samedi 23 juillet 1988, les forces iraqiennes ont tiré à l'artillerie sur Sardasht, en conséquence de quoi cinq civils ont été tués et 15 autres blessés.

Le 24 juillet 1988, la ville de Kazand-e-Gharb a été bombardée par des avions de guerre ennemis, en conséquence de quoi sept civils ont été tués et 50 autres blessés.

Je vous serais extrêmement obligé de bien vouloir faire distribuer la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent par intérim,

(Signé) Mohammad Ja'afar MAHALLATI